

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 3 juillet 2020

SECURITE

Evacuation du squat dit « La soucoupe »

Le préfet de l'Hérault a décidé d'accorder le concours de la force publique pour faire procéder, ce matin, à l'évacuation du squat dit « La soucoupe » à Montpellier.

Constitué de 15 personnes occupant de façon illégale les anciens locaux d'Agropolis muséum appartenant à la Région, les squatteurs n'ont pas obéi à l'injonction faite de quitter les lieux suite à la décision de justice du 12 décembre 2019 accordant un délai de 6 mois pour en partir, et la décision d'expulsion du 25 juin 2020, dument notifiée, décision assortie d'une amende de 100 euros par jour de retard.

L'occupation de cet ensemble immobilier s'est traduite par la nécessité, à plusieurs reprises, de devoir faire intervenir les forces de l'ordre en raison notamment des nuisances sonores engendrées par les nombreuses personnes présentes.

Ce squat revendiqué comme étant un « lieu alternatif » n'est en réalité que le prétexte pour organiser des soirées payantes regroupant plusieurs centaines de personnes, au mépris de tout respect des règles de sécurité et sanitaires.

L'opération, menée dans le respect du droit par les effectifs de la direction départementale de la sécurité publique, a débuté à 8 heures et s'est déroulée sans incident.

Cabinet du préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél.: pref-communication@herault.gouv.fr

Site: www.herault.gouv.fr Réseaux sociaux: @prefet34